



RPI BOZ – OZAN – REYSSOUZE

DES INQUIETUDES POUR L'ECOLE DE DEMAIN

Le ministère de l'Education Nationale va mettre en œuvre différentes mesures pour lutter contre l'échec scolaire à compter de la rentrée prochaine :

- changement du calendrier scolaire : réduction de l'horaire hebdomadaire de 26 h à 24 h afin de dégager des heures pour l'aide aux enfants en difficulté,
- nouveaux programmes scolaires,
- mise en place de stages de remise à niveau durant les vacances scolaires pour les élèves de CM sous forme de cinq séances de trois heures avec six élèves au maximum.

LA POSITION DES ENSEIGNANTS DU RPI PAR RAPPORT A CES MESURES :

Nous partageons l'analyse du ministère sur les insuffisances de notre système éducatif à amener tous les enfants vers la réussite scolaire. Cependant, les différents dispositifs, mis en place dans l'urgence, n'ont fait l'objet d'**aucune concertation** des différents partenaires éducatifs ni d'**aucune expérimentation** préalable et **ignorent les apports des travaux de recherche** des dernières décennies.

Leur mise en place pratique reste sujette à de très nombreuses **interrogations** et **inquiétudes**.

Changement du calendrier scolaire

Nous ne savons toujours pas comment la semaine scolaire sera organisée dès la rentrée 2008.

- Comment les enfants pourront apprendre davantage en moins de temps ?
- Les enfants travailleront-ils le mercredi matin ?
- Finiront-ils plus tôt le soir ?
- Quand auront lieu les heures de soutien des enfants en difficulté : le matin avant l'école, pendant la pause déjeuner, le soir après la classe, le mercredi matin... ?
- Comment seront organisés les transports scolaires pour les enfants qui n'auront pas les mêmes horaires que les autres ?
- Comment seront identifiés les enfants qui devront effectuer des heures d'école en plus ?
- Quels enseignants interviendront ? Avec quels enfants ?

Nouveaux programmes scolaires

Ces nouveaux programmes devraient remplacer ceux de 2002 alors ces derniers n'ont fait l'objet d'aucune évaluation.

Il ressort de notre analyse, du vendredi 21 mars 2008, que ces nouveaux programmes sont marqués par :

- un alourdissement des contenus avec un glissement des programmes du collège vers toute l'école primaire,
- une faible part horaire laissée aux pratiques autres que français, maths et EPS (pratiques artistiques, histoire, géographie, sciences, éducation civique ...),
- une conception très réductrice de la maternelle conçue comme exclusivement préparatoire à l'école élémentaire,
- une infaisabilité dans les horaires réduits,
- une négation de l'apport des recherches pédagogiques et de l'évolution des pratiques enseignantes
- un manque d'ambition de ces programmes qui réduisent bien souvent les apprentissages aux seuls paramètres mesurables, quantifiables, comparables et publiables,
- le renoncement aux concepts d'éducation globale de l'enfant au profit de l'instruction.

Mise en place de stages de remise à niveau

Est-ce que plus d'école pour les enfants en difficulté aura un effet positif ?

Comment vivront-ils cette marginalisation ?

Ne risque-t-on pas de les priver d'un temps de repos et de loisirs indispensable à leur épanouissement ?

Quels lieux ? Quels personnels ? Quels enfants ? Combien ?

Nous pensons qu'il faut proposer MIEUX d'école et non PLUS d'école.

**Les difficultés que rencontrent les enfants
doivent être traitées durant le temps scolaire.**

Nous réaffirmons la nécessité de **renforcer les équipes composées d'enseignants spécialisés** (RASED) à même de déceler les causes des difficultés et d'y apporter des solutions pertinentes.

Nous demandons d'**étendre les expérimentations de maîtres supplémentaires dans les écoles.**

Nous demandons une **baisse des effectifs** pour une meilleure prise en compte individuelle.

Nous demandons que **tous les remplacements soient assurés.**

Nous demandons que toute nouvelle mesure soit soumise à **l'avis des chercheurs, partenaires éducatifs** et soit soumise à des **expérimentations puis évaluations** avant généralisation.

Nous refusons **l'école libéralisée** qui est proposée, basée sur le mérite, la mise en concurrence et la justification des inégalités.

Les enseignants du RPI